

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR

RAPPORT ANNUEL 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
1.1 Ses membres au 31 décembre 2022	7
1.2 Son fonctionnement	8
1.3 Participation du public aux assemblées	9
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource	9
2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2022	10
2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail	10
2.2 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur	11
2.3 Comité des communications	12
2.4 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec	14
2.5 Table de concertation vélo des conseils de quartier	14
2.6 Projet « Mon environnement ma santé »	15
2.7 Projet de mobilisation - Stratégie de sécurité routière 2020-2024	15
3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF	17
4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL SUJETS DE TRAITÉS PAR QUARTIER ET LE CONSEILLER MUNICIPAL	19
6. ÉTATS FINANCIERS	21

LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL

Sept activités de consultation citoyenne, bien des initiatives et un bébé!

L'année 2022 amène un certain retour à la normale avec la levée des restrictions liées à la pandémie. À la grande satisfaction de nombreux participants, les assemblées mensuelles du conseil de quartier reviennent progressivement au mode présentiel. Grâce à l'engagement et la participation citoyenne, l'année 2022 a continué d'être bien remplie pour le conseil de quartier de Saint-Sauveur.



C'est avec reconnaissance que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2022.

Nous avons poursuivi notre implication visant l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain du quartier par notre participation, avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier. L'année 2022 a permis de reprendre les rencontres en personne, mais elle s'est avant tout révélée être une période d'évaluation de l'approche la plus appropriée afin de mettre en œuvre les recommandations du **Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur**.

Toujours en matière de mobilité, le conseil de quartier a maintenu sa participation à la **Table de concertation vélo des conseils de quartier**, qui a pour but de faire le suivi de la Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier.

Accès Transports Viables nous a invités à faire partie d'une initiative sur la mobilité durable regroupant les quartiers Vanier, Saint-Sauveur, Lairet, Vieux-Limoilou, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Maizerets, et Saint-Jean-Baptiste. Pour les quartiers centraux, ce comité constitue une excellente plateforme pour permettre aux présidents d'échanger sur des enjeux et défis communs visant l'amélioration des aménagements et parcours de transport actifs. Ces rencontres permettent également d'identifier des opportunités de collaborations et de visibilité médiatique. Le **Comité des conseils de quartier des quartiers centraux sur la mobilité durable** se réunit quelques fois par année.

Plusieurs événements ont rappelé que les enjeux de sécurité routière sont encore bien présents dans le quartier Saint-Sauveur. Durant l'hiver, une élève de l'école Saint-Malo a été blessée à la suite d'une manœuvre illégale et dangereuse d'un automobiliste lors du feu piéton. À la suite de cet incident, le conseil de quartier a réitéré son sentiment d'urgence concernant la réalisation concrète de projets d'aménagements et de mesures d'apaisement de la circulation. Nous avons également insisté auprès de la ville pour qu'elle entame des démarches pour étudier la circulation en amont d'une grande réflexion sur un réaménagement de Marie-de-l'Incarnation d'ici 2030.

Au mois de mai, le conseil de quartiers et les représentants des écoles du quartier ont produit une campagne de sensibilisation à la sécurité routière originale. Les écoles ont organisé des mini-manifestations avec les élèves qui ont obtenu une bonne visibilité médiatique. L'action principale, coordonnée par le conseil de quartier, visait le déploiement d'une campagne d'affichage grand format sur des panneaux localisés sur les principales artères du quartier. Le but était de rejoindre directement les automobilistes sur leur trajet quotidien. Cette activité a été rendue possible grâce au financement municipal pour les activités de sensibilisation à la sécurité routière prévus dans la Politique de sécurité routière 2020-2024.



Le conseil de quartier a également assuré un suivi régulier du projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest entre le boul. Charest et la rue Marie-de-l'Incarnation. Plusieurs administrateurs ont participé aux diverses consultations municipales portant sur l'aménagement de rues conviviales notamment les rues Bagot, Père-Grenier et Saint et Saint-Benoît.

Des activités de consultations citoyennes et ateliers participatifs ont aussi été organisés en dehors des assemblées du conseil de quartier. Parmi celles qui ont été organisées par la ville de Québec, on retrouve la marche exploratoire sur le terrain Verdun en juin et en août pour rêver un nouveau milieu de vie. Il y a eu une rencontre d'information sur un projet immobilier au coin Kirouac et Marie-de-l'incarnation. Les discussions entre les citoyens et le promoteur ont permis de trouver des améliorations satisfaisantes pour le voisin immédiat. En novembre, c'était le groupe Medway et la firme d'architecture Quinzhee qui ont présenté une proposition pour un nouveau complexe multi usage sur le terrain du Kalimera. Le projet Kali a suscité beaucoup d'intérêts et des discussions complexes sur le développement immobilier dans le quartier dans un contexte de

crise du logement et d'embourgeoisement du quartier. Les promoteurs ont obtenu de nombreuses informations et commentaires sur les attentes, besoins et intérêts des citoyens qu'ils vont intégrer dans leur nouvelle mouture du projet.

Enfin, quelques développements en vrac :

- présentation du projet d'aménagement final du parc Durocher;
- marche exploratoire et ateliers de design participatif sur le redéveloppement du terrain de l'ancienne usine à gaz (Hydro-Québec) de la rue Verdun;
- Achat par la ville du terrain de l'ancien bar Kirouac. Le CCCQSS est l'organisme porteur d'un projet de développement d'une coopérative d'habitation Les Alchémilles;
- Aménagement temporaire entre St-Joseph ouest et Des Oblats en août pour étudier les déplacements.
- inauguration du nouveau stationnement/espace public de la place du Printemps 1918;
- Démantèlement des aménagements réalisés en 2018 par Milieu de vie en santé/ Nature Québec situés sur le parvis de l'église Saint-Malo qui ont été endommagés durant les grands vents du mois de mai. Réflexion pour l'avenir du lieu.

Plusieurs autres dossiers ont fait l'objet d'un suivi par le conseil de quartier en 2022, soit :

- Commission des services électriques (enfouissement des fils);
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024
 - Projet de soutien à la mobilisation avec les écoles;
 - Sécurité aux abords des écoles;
 - Élève de Saint-Malo blessée par un véhicule durant le feu piéton
- Élections provinciales;
- Abattage d'arbres et canopé;
- Escaliers Haute-Ville/Basse-Ville – État et entretien
- Phénomène grandissant de l'itinérance;
- Le dossier de la qualité de l'air dans la Basse-ville de Québec;
- Les critiques concernant l'aménagement de stationnements insérés dans les façades des nouvelles constructions.
- Progression des consultations pour réaménagement de Saint-Vallier ouest

Pour la prochaine année, nous poursuivrons notre participation, entre autres :

- Au Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur ainsi qu'au Collectif Verdir Saint-Sauveur;
- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec;
- À la table de concertation des conseils de quartier du centre-ville sur la mobilité durable, animé par Accès Transport viables;
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- Au comité regroupant les intervenants locaux qui participent à l'organisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière en lien avec la stratégie de sécurité routière de la Ville

de Québec

- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier tient à souligner le départ de membres administrateurs importants qui ont eu lieu au cours de la dernière année, M. Martin Murphy et Cassiopée Morin, Merci aux membres du Conseil de quartier pour leur engagement inestimable, car vous veillez à améliorer la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs, en particulier le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à l'ensemble de cette mobilisation, à vos projets et à votre intérêt pour le quartier que Saint-Sauveur rayonne de son dynamisme!

Nous tenons aussi à souligner l'arrivée dans la vie de notre trésorière Ezmie Bouchard d'un petit garçon au mois de novembre. Toutes nos félicitations!

Finalement, le Conseil de quartier veut aussi remercier Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques de la ville de Québec, qui a accompagné le conseil de quartier Saint-Sauveur depuis 2015 et qui prendra sa retraite au courant de 2023. Ce fût un privilège de bénéficier de son expertise et de ses conseils pendant toutes ces années. Sa personnalité originale et son dévouement ont contribué à la création d'un contexte favorable pour tenir des assemblées chaleureuses, dynamiques et constructives. Bonne retraite Denis, tu vas nous manquer!

Le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sauveur:

Myriam Nickner-Hudon	Présidente
Ezmie Bouchard	Trésorière
Marilyn Wellman	Administratrice
Sylvain Simoneau	Secrétaire
Marc-André Beauchemin	Administrateur
Xavier Mercier-Méthé	Administrateur, vice-président
Frédéric Paquet	Administrateur
Serge Dupuis	Administrateur
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Ses membres au 31 décembre 2022

Membres avec droit de vote

M^{mes}

Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
Marilyn Wellman	Administratrice (2024)

MM

Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
Xavier Mercier-Méthé	Vice-président (2024)
Serge Dupuis	Poste coopté
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

1 poste électif réservé aux femmes était vacant. Également, deux postes cooptés étaient vacants (1 poste pour résident et 1 poste pour commerce et institution).

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal

Secrétaire de rédaction

Mme Jocelyn Séguin

Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne

MM

Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques
Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2022, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration :

M:

Martin Murphy	Administrateur
Cassiopée Morin	Administratrice

1.2 Son fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration

En 2022, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu neuf assemblées ordinaires du conseil d'administration et une assemblée spéciale. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Jusqu'à onze personnes veillent au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

1.3 Participation du public aux assemblées

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire à la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. Exceptionnellement, en raison de la pandémie de Covid-19, les activités du conseil de quartier ont été tenues en mode virtuel. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx.

1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier de Saint-Sauveur
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

L'adresse de courriel du courriel : conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca

Facebook : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l'interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6411, poste 3621 ou par courriel à : dave.gagnon-pelletier@ville.quebec.qc.ca.

2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2022

2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l'aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l'amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité ainsi que la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d'avril 2016.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) est un groupe de travail formé de membres du conseil de quartier et du CCCQSS. Son objectif est d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Afin de mettre en œuvre le plan d'action élaboré en 2020 des comités ont été créés ou sont en voie d'être créés en fonction des orientations prioritaires identifiés comme Verdir St-Sauveur, le comité piéton et le comité transport collectif. De plus, le comité s'informe des projets de réaménagements projetés par la Ville et émet ses commentaires pour encourager l'application des principes fondamentaux du PMDQ. Le comité le CCCQSS, principal contributeur au groupe a lancé une réflexion concernant les actions à mettre en oeuvre le PMDQ considérant que :

- Plusieurs des recommandations du PMDQ relèvent d'actions qui doivent être posées par la Ville de Québec et non par les citoyens;
- Les organismes communautaires et bénévoles n'ont pas les ressources humaines pour réaliser des projets de verdissement ou d'aménagement;
- Les budgets du CCCQSS sont limités;
- Le conseil d'administration du CCCQSS a entrepris de recentrer ses énergies sur sa mission sociale.

En 2022, le conseil de quartier, via le GTMDQ, s'est rencontré à deux reprises. Lors de ses deux rencontres, le groupe de travail s'est principalement intéressé aux sujets suivants:

- Suivi des projets d'aménagements urbains du quartier;
 - Réaménagement de la rue Saint-Vallier;
 - Terrain Verdun (Hydro-Québec);
 - Stationnement St-Vallier/Carillon;
 - Autres travaux dans le quartier
- Vision de la mobilité active de la Ville de Québec;
- Suivi de l'avancement des projets priorités au plan d'action du PMDQ :
 - Suivi des activités de Verdir Saint-Sauveur;
 - Comité piéton en cours;
 - Mise en place du comité transport collectif.

2.2 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

En 2022, le Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a diminué ses différentes activités, demandes et interventions pour le verdissement. Les administrateurs contribuent autrement, le conseil de quartier utilise les assemblées en tant que plateforme et outil pour rappeler à la Ville l'importance du verdissement dans sa planification et ses interventions sur le territoire.

Le conseil de quartier fait partie du collectif Verdir Saint-Sauveur car il adhère aux mêmes valeurs et objectifs que le comité. Membre depuis novembre 2018, le Conseil de quartier peut siéger dans certains comités au sein de ce groupe. Cette Table procure une plus grande latitude quant aux actions envisageables dans le futur.



2022, c'est aussi l'année des livrables et de la concrétisation de projets importants pour les résidents qui ont participé aux démarches de création. Longuement attendus, les projets passaient l'étape de la réalisation des travaux ou des plantations.

Livrables de projets Ville pour le verdissement

1. Espace verdure sur intersection de l'Aqueduc et Hermine. Plantation de petits arbres et de végétaux indigènes. Fraîchement planté, l'aménagement devra être restauré suite aux travaux de construction d'un nouvel immeuble
2. Plantation pour le parc de poche (parklet) situé sur le parvis de l'ancienne église Saint-Joseph
3. Coupes et remplacement d'arbres dans les rues et espaces publics. (Langelier, Boisseau, St-Vallier)

Le conseil de quartier fait partie du collectif Verdir Saint-Sauveur car il adhère aux mêmes valeurs et objectifs que le comité. Membre depuis novembre 2018, le Conseil de quartier peut siéger dans certains comités au sein de ce groupe. Cette Table procure une plus grande latitude quant aux actions envisageables dans le futur.

Le regroupement, constitué de citoyennes et citoyens et d'organismes du milieu, divise sa portée en trois sous-comités qui sont :

- Mobilisation;
- Plantation d'arbres à gros déploiement;
- Verdissement d'intersection de rue.

Chaque sous-comité est porteur de projets et travaux qui lui sont propres.

2.3 Comité des communications

Le Comité des communications du conseil de quartier a pour mission d'informer les citoyens du quartier des actions et projets du Conseil, à relayer l'actualité, à diffuser les consultations publiques, réaliser des activités d'information ponctuelles (capsules d'information, des conférences sur des sujets d'intérêts) tout en utilisant les moyens de communication à sa disposition.

Pour assurer sa mission, le Comité des communications peut compter sur plusieurs outils, tels que sa page Facebook, son infolettre et sa base d'abonnés, ainsi qu'un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*.

Page Facebook

La page Facebook du conseil de quartier sert principalement à relayer des informations diversifiées sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, l'horaire des assemblées du conseil, les ordres du jour des assemblées ainsi que les projets de consultations publiques. Elle est également fort utile pour accroître la visibilité des activités du conseil de quartier. De plus, elle relaie aussi, selon les demandes, des communications provenant de citoyens et/ou d'organismes, reçues via messagerie.

Groupe fermé pour ses administrateurs et Google Drive

Afin de répondre à un besoin ponctuel d'échange d'informations et favoriser des contacts et le partage plus rapide d'informations, les administrateurs du conseil de quartier utilisent un groupe fermé sur Facebook ainsi qu'un dossier Google Drive. Ces outils s'avèrent constructifs et fort appréciés.

Infolettre

L'infolettre du conseil de quartier est, pour sa part, gérée à l'interne par le conseiller en consultation publique de la Ville de Québec. Toutefois, le conseil peut y relayer de l'information à sa guise, en faisant parvenir au conseiller les projets d'infolettre.

Abonnement à Monsaintsauveur.com

Le conseil de quartier a également un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, lequel donne droit notamment à un [onglet profil sur leur page Internet](#), ainsi qu'à plusieurs publications annuellement. *Monsaintsauveur.com* annonce mensuellement les dates des séances et publie régulièrement des nouvelles sur les sujets importants discutés en assemblée. Les articles permettent de mettre en valeur le travail et les initiatives du conseil de quartier auprès de la population et d'intéresser le public aux enjeux du quartier.

Conférence et activités d'information

Avec le double objectif d'offrir, d'une part, aux résidents (es) de Saint-Sauveur l'occasion d'en apprendre plus sur différents aspects de leur quartier (urbanisme, culture, architecture, etc.), faire découvrir les organismes communautaires actifs sur son territoire et, d'autre part, de faire la promotion des activités du conseil de quartier, le Comité des communications souhaite réaliser des activités de communication particulières et personnalisées tel que des conférences ou de capsules d'information

Ce projet est demeuré à l'étape de conceptualisation en 2022 en raison des incertitudes liées à la fin de la crise sanitaire.

2.4 Regroupement des présidents de conseils de quartier

Aucune activité n'a été tenue en 2022. Cependant, les différentes activités en ligne de la ville ont permis à des administrateurs de différents conseils de quartier de réseauter et de partager leurs connaissances. Notamment au sein des comités suivants :

Table de la mobilité des conseils de quartier des quartiers centraux

La Table bénéficie de l'accompagnement de Accès Transport viables dans des réflexions sur les questions de mobilité qui concernent nos quartiers. Cela couvre les enjeux piétons, l'accessibilité universelle, le déneigement, les améliorations du transport en commun.

2.5 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ). Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de vingt-sept (27) quartiers, s'est donné pour mandat de veiller au développement du réseau cyclable utilitaire. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable de la Ville de Québec en ce qui concerne le développement du réseau cyclable utilitaire et regrouper les besoins et attentes de la population.

Les membres de la TCVCQ se sont réunis en mode virtuel à 7 reprises au cours de l'année 2022. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent :

- Intégration du réseau cyclable au projet de tramway et multimodalité;
- Vision de la mobilité active – Suivi du processus de consultation;
- Présentation des projets 2022 par la Ville;
- Implantation du système de vélo partage àVélo;
- Implantation des corridors Vélocité;
- Déneigement du réseau cyclable;
- Allongement de la saison d'ouverture du réseau cyclable et ouverture rapide au printemps;
- Coordination des chantiers avec le réseau cyclable;
- Rue Dalhousie.

Les trois grands dossiers de la TCVCQ en 2022 furent, l'intégration du réseau cyclable utilitaire au réseau de tramway incluant les facilités permettant l'intermodalité, l'extension du réseau cyclable hivernal (réseau déneigé) ainsi que le volet vélo de la Vision de la mobilité

active qui remplacera la Vision Vélo (2016). Depuis le début de 2022, le président de la table rencontre mensuellement l'élu responsable du réseau cyclable afin de discuter des enjeux abordés aux rencontres de la TCVCQ.

Enfin en 2022, la TCVCQ a revu sa structure et a nommé un nouvel exécutif composé de trois administrateurs et une administratrice de conseil de quartier et d'un citoyen d'un quartier ne disposant pas d'un conseil de quartier. Elle a également modifié sa façon de transmettre des avis à la Ville de Québec.

2.6 *Projet « Mon environnement ma santé »*

Le projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS) vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil a pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

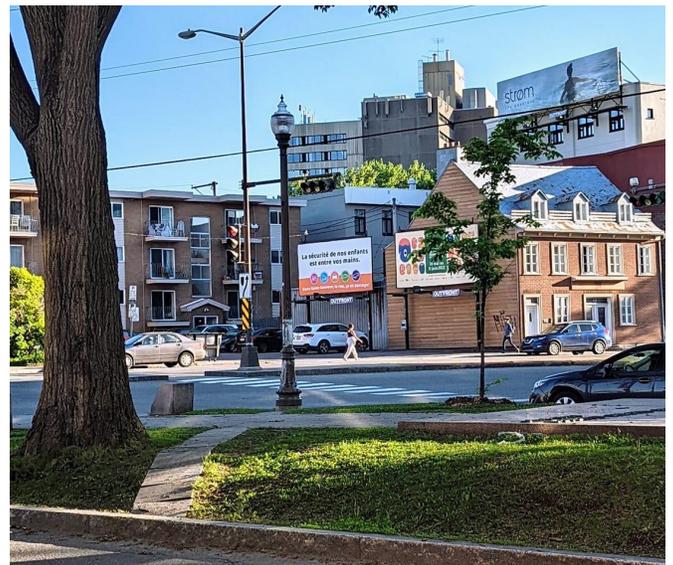
En 2022, le conseil de quartier a participé à quelques rencontres, alors que le projet tire à sa fin.

Le conseil de quartier attend avec impatience les résultats au cours de l'année 2023, car le sujet de la pollution de l'air et des poussières est toujours d'actualité.

2.7 *Projet de mobilisation - Stratégie de sécurité routière 2020-2024*

Pour l'année 2022, le Conseil de quartier de Saint-Sauveur et les 3 conseils d'établissement des écoles du quartier (Marguerite-Bourgeoys, Sacré-Cœur et Saint-Malo) ont soumis un projet conjoint et obtenu un financement pour mener des activités liées à la sensibilisation à la sécurité routière. Chaque organisme ayant reçu 3000 \$, les conseils d'établissement ont transféré chacun environ 2500 \$ au Conseil de quartier pour centraliser la gestion budgétaire, conservant chacun 500 \$ pour couvrir des dépenses propres à leurs activités respectives.

Les projets principaux de 2022 furent une campagne publicitaire d'affichage sur panneaux géants dans quartier tenue en mai et juin 2022, et une activité de sensibilisation et



de lancement de campagne tenue simultanément par les 3 écoles.

Un montant a été alloué à l'achat de publicité sur Facebook pour faire la promotion des activités et des panneaux géants. Des fonds résiduels restaient disponibles en fin d'année pour un projet de mobilisation complémentaire.

3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec* et à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en 2022, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2022.

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique-Zonage 2022-03-16	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification pouvant être approuvés sur une partie du lot numéro 4 726 623 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 323 et à l'approbation d'un plan de construction sur ce lot, R.C.A.2V.Q. 324 - District électoral des Saules-Les Méandres - Quartier de Saint-Sauveur.	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification en tenant compte des recommandations formulées par le conseil de quartier	Différent de la recommandation
Consultation publique-Zonage 2022-08-18	Projet de modification intitulé Règlements modifiant le Règlement de l'Arrondissement Les Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 2264Cc, R.C.A.2V.Q. 326 - District électoral des Saules-Les Méandres - Quartier de Saint-Sauveur, portant sur l'ajout d'usages et modifications aux normes d'implantation au nord de la rue Cyrille-Duquet	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté	Semblable à la recommandation

Consultation publique-Zonage 2022-05-18	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire du lot numéro 5 341 909 du cadastre du Québec à des fins de stationnement, R.C.A.1V.Q. 457 (Musique Gagné, quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-- Saint-Sauveur)	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté.	Semblable à la recommandation
Consultation publique-Zonage 2022-06-15	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15030Cc, R.V.Q. 3067 (District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - Quartier de Saint-Sauveur)	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification tel que présenté.	Semblable à la recommandation
Séance d'information 2022-06-15	Agrandissement du CPE Pomme d'Api sis au 583, rue Père-Grenier	S.o.	S.o.
Consultation publique-Zonage 2022-09-15	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la nouvelle zone 15082Ra, R.C.A.1V.Q. 461 (Lot 5 341 151, rue de l'Aqueduc - District Saint-Roch-Saint-Sauveur - Quartier Saint-Sauveur)	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification en tenant compte des recommandations formulées par le conseil de quartier	Semblable à la recommandation
Consultation publique-Zonage 2022-11-16	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15071Hb, R.C.A.1V.Q. 475 (519, rue Marie-de-l'Incarnation et 680, rue Kirouac, quartier de Saint-Sauveur, district de Saint-Roch-Saint-Sauveur)	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification en tenant compte des recommandations formulées par le conseil de quartier	Non adopté en date de préparation du rapport

4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2022, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

ORGANISME OU REGROUPEMENT	DÉLÉGATION
Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec	Myriam Nickner-Hudon
Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier	Sylvain Simoneau, Marc-André Beauchemin, Frédéric Paquet
Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur et participation à Verdir St-Sauveur	Myriam Nickner-Hudon, Serge Dupuis, Frédéric Paquet, Marilyn Wellman
Comité des communications	Myriam Nickner-Hudon, Marilyn Wellman
Mon environnement ma santé	Myriam Nickner-Hudon
Projet de mobilisation - Stratégie de sécurité routière 2020-2024	Myriam Nickner-Hudon, Martin Murphy
Table de concertation vélo des conseils de quartier	Sylvain Simoneau

5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier.

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville.

Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration par les citoyens et le conseiller municipal en 2022 :

- Bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Centre de biométhanisation et collecte des matières résiduelles;
- Clocher de l'église Saint-Sauveur;
- Criminalité;

- Dénéigement :
 - Aléas météorologiques;
 - Amélioration à venir;
 - Escalier du parc des Braves;
 - Secteur du quartier des vétérans;
- Escaliers publics – État, entretien et accès en hiver;
- Expérience client avec les Services de la Ville :
 - Exigences élevées de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec;
 - Lourdeur administrative avec service de l'urbanisme;
- Itinérance;
- Logement social et habitation
 - Site du bar le Kirouac;
 - Îlot Carillon;
 - Terrain du Kalimera pour le projet Kali
 - Terrain coin Kirouac et Marie-de-l'Incarnation sur le site d'un ancien garage et petit immeuble avec le local commercial
- Parcs et places publiques :
 - Parc conviviaux;
 - Réfection du parc Durocher;
 - Parc Victoria - nouveau module de jeu;
 - Parvis de l'église Saint-Malo;
- Participation publique et consultation : principe d'équité;
- Pollution atmosphérique et qualité de l'air dans la Basse-Ville;
 - Réflexion sur la capacité routière
- Réseau cyclable :
 - Réseau hivernal;
 - Ajout de supports à vélos;
 - Lien entre la rue Borne et la rue des Ardennes (passage à niveau du chemin de fer);
- Rues partagées avec opportunités de verdissement(projets potentiels) :
 - Rue Boisseau;
 - Rue Saint-Benoît;
 - Rue du Père-Grenier
- Rue Saint-Vallier:
 - Sens unique temporaire;
 - Absence de rue piétonne pour l'été;
 - Dangerosité et non respect de la priorité piéton à l'intersection Montmagny
- Service de déneigement communautaire;
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024 :
 - Modification programmation des feux piétons;
 - Abords de l'école Saint-Malo;
 - Rues Lafayette et Saint-Bernard (saillies);
 - Corridor scolaire de l'école Sacré-Coeur;
 - Rue Marie-de-l'Incarnation apaisement;
 - Appel à projet 2022-2023;
- Terrain de l'ancienne usine à gaz (Hydro-Québec) de la rue Verdun;
- Travaux routiers prévus;
- Verdissement et canopée :

- Agrile du frêne;
 - Application de la nouvelle réglementation sur les aires vertes et marges arrières dans les constructions récentes
- Vignettes de stationnement;
 - Études pour le secteur nord
- Vision de la mobilité active.

6. ÉTATS FINANCIERS

Bilan financier au 31 décembre 2022 - Conseil de Quartier Saint-Sauveur

Année		2022	2021
		(\$)	(\$)
Actif:	Compte bancaire	4 699	6 112
	Montants à recevoir - Fonctionnement	0	0
	Montants à recevoir - Initiatives	0	0
	Total actifs		
Passif:	Montants à payer - Fonctionnement	0	0
	Montants à payer - Initiatives	0	0
	Total passifs		
Avoir net:	Actif moins passif	4 699	6 112
	Passif plus Avoir net	4 699	6 112

États des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Année		2022	2021
		(\$)	(\$)
Produits:	Montants reçus - Fonctionnement	1 304	602
	Montants reçus - Initiatives	12 000	10500
	Total des produits	13 304	11 102
Charges:	Montants payés - Secrétariat	945	-
	Montants payés - Frais bancaires	94	-
	Montants payés - Fonctionnement, autres	452	1 287
	Montants payés - Initiatives	13 225	7 525
	Total des charges	14 716	8812
Bénéfices	Produits moins charges	(1412)	2290

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.

Annexe 1 Le Conseil de quartier dans les médias

- 21 janvier 2022, *Monquartier.com* [Nickel : quatre conseils de quartier s'opposent à la révision de la norme | Monquartier](#)
- 21 janvier 2022, *Radio-Canada*, [Norme sur le nickel : la grogne dépasse les frontières de Limoilou | Radio-Canada.ca](#)
- 21 janvier 2022, *Le Soleil*, [Plus de voix à Québec dans la lutte contre la révision de la norme sur le nickel | La Capitale | Actualités | Le Soleil](#)
- 22 mai 2022, *Radio-Canada*, [Sécurité routière : davantage d'aménagements réclamés dans Saint-Sauveur | Radio-Canada.ca](#)
- 22 mai 2022, *JDO*, [\[PHOTOS\] Des élèves manifestent pour avoir «leur place dans la rue» dans Saint-Sauveur](#)
- 23 mai 2022, *Radio-Canada*, [Des commerçants militent pour une rue piétonne dans Saint-Sauveur | Radio-Canada.ca](#)
- 3 juin 2022, *Radio-Canada*, [Pas de rue piétonne sur Saint-Vallier Ouest cet été | Radio-Canada.ca](#)
- 20 juillet 2022, *Journal de Québec*, [Quartier Saint-Sauveur: un sens unique bientôt à l'essai sur Saint-Vallier Ouest | JDO](#)
- 28 septembre 2022, *Le Soleil*, [La Ville veut restreindre le stationnement dans les rues de Saint-Sauveur | La Capitale | Actualités | Le Soleil - Québec](#)
- 30 septembre 2022. *Monquartier.com*, [Nadia Reghai, nouvelle DG de la SDC Saint-Sauveur | Monsaintsauveur](#)
- 21 novembre 2022, *Le Carrefour de Québec*, [Quelques détails sur le projet Kali dans Saint-Sauveur](#)